

PROGRAMME REFERENT SANTE,SECURITE, QVCT

Objectif et contexte de la certification : Cette formation de Référent Santé, Sécurité, Qualité de Vie et Conditions au Travail concerne les entreprises de tous les secteurs d'activité, de toute taille, ainsi que le demande la réglementation en vigueur, Article L.4644-1 du Code du Travail spécifiant que « l'employeur désigne un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise ».

Public visé : Face à un besoin d'accompagner les collaborateurs dans les établissements à travailler dans des conditions favorables et à limiter tout ce qui est facteur de stress, voire d'épuisement professionnel, la certification s'adresse aux salariés de l'entreprise souhaitant développer leurs compétences en lien avec la gestion des activités de protection et de prévention des risques professionnels au travail en réponse à l'obligation de l'article L4644-1 du code du travail.

Prérequis : Une expérience en entreprise d'une année au minimum et avec des connaissances et appétences sur les risques psycho-sociaux et professionnels de l'entreprise. Avoir un projet d'engagement dans la politique sociale de l'entreprise.

Compétences attestées :

- Analyser les principaux signes d'alertes en lien avec la qualité de vie au travail de l'établissement
- Elaborer des prototypes d'actions QVCT et sécurité à expérimenter
- Organiser la mise en place des actions expérimentales QVCT choisies
- Accompagner les personnes concernées par l'expérimentation QVCT
- . Mesurer l'efficacité des actions QVCT mises en place
- Déployer la démarche QVCT expérimentée

Durée de formation : 21 heures pour la formation et 7 heures pour l'évaluation

Modalités d'évaluation : Etude de cas pratique portant sur la conception et la mise en place d'une démarche QVCT au sein d'un établissement avec soutenance orale.

Date évaluation : A définir

Modalités de passage de l'évaluation : En présentiel

Intervenant : Nom- prénom, expert dans les risques professionnels en sécurité et dans la QVCT

Processus de candidature : Dossier à remplir : CV, lettre de motivation, avec un entretien oral devant le responsable de développement de formation ou le directeur de Sciopraxi.

Taux de réussite : 100%

Programme de formation ;

1^{er} jour :

1. Analyser les principaux signes d’alerte en lien avec la sécurité et la QVCT au sein de l’entreprise (4h)
 - Définition du cadre réglementaire
 - Définition des signes d’alerte : absentéisme, fatigue, turn-over, manque de motivation
 - Enjeux liés à l’efficacité des services (qualité de service, organisationnelle,...)
 - Enjeux liés au travail (engagement, relations professionnelles,...)
 - Enjeux sociétaux (égalité professionnelle, conciliation des temps,...)
2. Elaborer des prototypes d’action sécurité et QVCT (3h)
 - Mettre en place des objectifs de bien-être et de performance
 - Collaboration avec les équipes opérationnelles et dirigeantes
 - Proposition des critères associés pertinents au regard des actions expérimentales (absentéisme, conditions de travail,...)

2ième jour :

3. Organiser la mise en place des actions expérimentales sécurité et QVCT (4h)
 - Repérer les moyens humains au sein de l’entreprise
 - Repérer les moyens matériels au sein de l’entreprise
 - Communication dans une équipe
4. Accompagner les personnes concernées par l’expérimentation (3h)
 - Adopter un style de communication centré sur les objectifs et enjeux RH

3ième jour :

5. Mesurer l’efficacité des actions mises en place (3h)
 - Proposition d’actions à mettre en place
 - Proposition de moyens adaptés (questionnaires réunions,...)

6. Déployer la démarche qvct expérimentée et mise en place du document unique d'évaluation des risques (4h)
 - Construction de la démarche en collaboration avec les parties prenantes
 - Transfert des apprentissages (formation interne, outillage et méthodes, partage d'expériences,...)

4ième jour :

Epreuves d'évaluation